

Ornex ▶ infos

Dossier p.7

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2. ÉDITO
3. AU FIL DES CONSEILS
4. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX
6. LE POINT SUR LES TRAVAUX

11. POINTS DE VUE
12. VIE CITOYENNE
13. VIE COMMUNALE

14. INTERCOMMUNALITÉ
15. INFOS PRATIQUES ET ÉTAT CIVIL
16. À VOS AGENDAS!



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

En cette période de début d'année, le Conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

Dans la crise aux aspects multiples qui n'en finit pas de frapper notre pays, vous êtes nombreux à encourager l'action des collectivités locales et de leurs agents par nature dévoués.

En dépit d'un contexte budgétaire délicat, marqué par le désengagement de l'État, notre collectivité continuera de réaliser des investissements indispensables à l'amélioration de notre quotidien. Retardés par un appel d'offres infructueux, les travaux de requalification du centre historique, commencés avec la sécurisation de la traversée de la RD 1005, seront complétés par le réaménagement du quartier de l'Église et celui de la Tour. La mise aux normes des établissements recevant du public (ERP) se poursuivra avec la restructuration

des locaux de la mairie, comprenant l'adjonction d'un nouvel espace de plain-pied dédié aux associations, et la rénovation du Centre de première intervention. Les mesures déjà prises en faveur des plus démunis bénéficieront d'un service social aux moyens accrus. En lien avec les services de l'État, et plus particulièrement de la Gendarmerie, notre collectivité renforcera ses efforts contre la petite et moyenne délinquance : menés sous l'égide du SIVOM de l'Est gessien, les travaux de la nouvelle gendarmerie sont à présent sur de bons rails. Parent pauvre des politiques publiques, l'environnement ne sera pas oublié : dans quelques semaines, nous pourrons inaugurer le plus grand verger communal gessien.

Avec cet espoir que l'année 2019 permettra à notre pays de renouer avec la confiance et l'optimisme dont il a besoin, la municipalité continuera de rester à votre écoute.

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornésiens,

At the start of the New Year, the municipal team joins me in sending you its best wishes for 2019. In the multi-faceted crisis that continues to plague our country, many of you are encouraging the action of local communities and their devoted agents.

Despite a delicate fiscal climate, marked by the withdrawal of the State, our commune will continue to make the investments necessary to improve our daily lives. The renovation of the historic centre, which started with the securing of the crossing of the RD 1005, was delayed in 2018 by an unsuccessful call for tenders, it will be completed by the redevelopment of the Church District and that of the Tower in 2019. The upgrading of public buildings will continue with the restructuring and renovation of the Mairie, including the addition of a new space on one level dedicated to associations, and the renovation of the communal fire station and first intervention centre. The measures taken above mean the less well-off will benefit from a social service with increased capacity. In connection with national public services and more particularly the Gendarmerie, our community will

strengthen its efforts against small and medium disorder and delinquency: conducted under the aegis of the SIVOM (East Gessien section), the work of the new Gendarmerie will give good foundations for this. The poorer relative of the public policies, the environment, has not been forgotten: in a few weeks, Ornex will be able to inaugurate the biggest communal orchard in the Pays de Gex.

With the hope that the year 2019 will allow our country to regain the confidence and optimism it needs, the municipal team will continue to listen to you.

Mark Toomey

Aprovecho este comienzo de año nuevo para unir me al Consejo municipal y desearles todo lo mejor para este 2019.

A pesar de la crisis, que por diversos motivos ataca nuestro país, muchos de Ustedes apoyan la acción de las colectividades locales y de sus agentes.

Continuaremos a realizar las inversiones necesarias e indispensables, para mejorar nuestro día a día, a pesar de nuestro apretado presupuesto marcado por el estado. Se comenzo con

los trabajos de segurizacion de la travesia de la RD 1005 y se retrasaron los trabajos de recalificacion del centro historico, por unas malas ofertas. Pero seran completadas las obras de restructuracion de los barrios de la Iglesia y de la Torre. La puesta a las normas de los establecimientos publicos (ERP) se continuara por los locales del ayuntamiento, comprendiendo la añadidura de un nuevo espacio de misma altura, dedicado a las asociaciones, y la renovación del Centro de primera intervención (bomberos). Apesar de que se tomaron ya medidas a favor de los más desafortunados, el servicio social vera sus medios aumentados. Junto a los servicios del Estado, y más particularmente de la Gendarmería, nuestra colectividad reforzará sus esfuerzos contra la delincuencia pequeña y media. Las obras de la nueva gendarmería, llevadas por el «SIVOM de l'Est gessien» van por buen camino. Pariente pobre de la política pública, el medio ambiente no será olvidado : dentro de algunas semanas, podremos inaugurar el vergel municipal más grande del Pays de Gex.

Con la esperanza que 2019 permitirá a nuestro país reanudar con la confianza y el optimismo que necesita, la municipalidad seguirá a su escucha.

► Mise en place d'un comité technique pour les représentants du personnel communal

Les élections professionnelles dans la fonction publique se sont déroulées le 6 décembre 2018. Ces élections permettent aux agents territoriaux de désigner leurs représentants du personnel au sein des instances paritaires. Pour la première fois, la commune d'Ornex a dépassé le seuil des 50 agents et est donc dotée de son propre comité technique. Il traite notamment des conditions de travail, du temps de travail et de la rémunération, de la formation professionnelle des agents, ou encore des questions d'hygiène et de sécurité au travail. **Le Conseil municipal a décidé que le comité technique serait composé de 5 représentants du per-**



sonnel titulaires et de 5 représentants élus. Par délibération du 22 octobre 2018, il a désigné les 5 élus qui siègeront en comité technique (J.-F. Obez, Président, C. Biolay, V. Kryk, M.-C. Roch et J. Dazin).

► Attribution des fonds de concours de la CCPG

La CCPG a mis en place un Pacte financier et fiscal de solidarité dont une des composantes est la redistribution des financements via des fonds de concours destinés à financer les projets des communes. Le dossier qui a été retenu pour la commune d'Ornex concerne les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la mairie, de la caserne des pompiers et de la nouvelle salle des associations. Les fonds de concours sont calculés sur la base de 15 % du coût HT des travaux restant à charge de la commune, plafonnés à 100 000 € pour les communes de plus de 3 500 habitants. **Ainsi, le Conseil municipal, dans sa séance du 22 octobre 2018, a approuvé le versement du fonds de concours pour un montant de 61 584 € à la commune d'Ornex.**

► Le respect du Règlement général de protection des données (RGPD)



Le RGPD est un règlement de l'Union européenne qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne. Ce règlement a été définitivement adopté par le Parlement européen le 14 avril 2016. Ses dispositions sont directement applicables dans l'ensemble des 28 États membres de l'Union européenne à compter du 25 mai 2018.

Le RGPD impose à la commune d'Ornex, comme à tous les organismes publics, de désigner un délégué à la protection des données (DPD).

Ses principales missions sont de contrôler le respect du règlement, et de répondre aux sollicitations des habitants de la commune qui souhaitent exercer leurs droits. Afin de se conformer à ces obligations, la commune s'est mise en lien avec la Communauté de communes du Pays de Gex, qui a passé un marché afin de désigner un prestataire en qualité de DPD pour l'ensemble des 32 entités du territoire (les 27 communes, les établissements publics et la CCPG). Le Conseil municipal, dans sa séance du 19 novembre 2018, a validé ce dispositif, et la commune d'Ornex aura à payer 916,27 € pour la première année, et 343,60 € pour les années suivantes pour les services du prestataire retenu.

► Fête de l'automne

Tout était réuni **le samedi 13 octobre** pour un après-midi réussi : un soleil radieux, de nombreuses animations (maquillage, construction de cabanes en bois et jeux organisés par les animateurs déguisés). **Mais ce sont les vélos rigolos qui ont remporté le plus vif succès.** Les familles ont testé une cinquantaine de vélos déjantés. L'Amicale du personnel communal proposait un stand de crêpes et boissons pour régaler les gourmands.



► Sainte-Barbe des pompiers



Le dimanche 4 novembre, la municipalité, les pompiers d'Ornex, leurs familles, les anciens pompiers et les sous-officiers des corps voisins se sont rassemblés pour saluer l'engagement des pompiers d'Ornex au service de la population. L'effort de recrutement en 2018 a porté ses fruits et l'effectif compte actuellement treize unités et trois sapeurs-pompiers en formation. Le corps des sapeurs-pompiers est donc sauvé mais toujours à la recherche de nouvelles recrues. Les médailles et promotions attribuées, tous ont partagé un repas dans la convivialité et la bonne humeur.

► Centenaire de l'Armistice

Les municipalités de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns se sont associées pour organiser une cérémonie intercommunale de grande ampleur pour célébrer le centenaire de l'Armistice 1918-2018. Des expositions et des conférences ont été également proposées dans les trois communes. À l'initiative de l'association Ferney en mémoire, les portraits en grand format des enfants de Ferney, Moëns, Ornex, Prévessin, morts à la guerre entre 1914 et 1918 ont été exposés ; l'historien Alexandre Malgouverné est revenu sur les conséquences du conflit sur les communes du Pays de Voltaire...

Le dimanche 11 novembre 2018, l'Amicale des anciens combattants, les trois maires, les conseillers municipaux, les pompiers, la gendarmerie et les policiers municipaux se sont réunis à Ferney-Voltaire pour rendre un hommage solennel aux anciens combattants morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale. Une foule nombreuse



s'est recueillie autour des monuments aux morts, ceux d'Ornex et Prévessin-Moëns représentés sur place pour l'occasion. Cette cérémonie inédite a mis en lumière le dévouement et le travail des femmes pour suppléer les hommes partis aux combats. Grâce aux interventions de l'Association des Mémoires Ornésiennes (AMO), un discours poignant et émouvant, interprété par deux fillettes de l'école des Bois d'Ornex, était proposé. La Société de musique de Ferney-Voltaire interprétait *la Madelon*, puis *la Marseillaise*, accompagnée par des enfants. La célébration s'est ensuite poursuivie autour d'un verre de l'amitié.

► **Vœux du maire**

Entouré des conseillers municipaux, Jean-François Obez, maire de la commune, a présenté ses vœux à la population le 9 janvier dernier. Devant une salle comble, le premier édile de la commune a renouvelé la volonté de la municipalité, malgré un contexte financier rendu difficile par le désengagement de l'État, de ne pas augmenter les impôts en 2019. Après avoir dressé le bilan des travaux menés en 2018, il détaillait les principaux investissements à venir comme l'achèvement de la requalification du centre historique et du projet environnemental de Pré Rugue, le lancement des travaux de mise aux



normes de la mairie et du centre de secours, et la réalisation de travaux complémentaires à l'aménagement de la voie du Bus à Haut Niveau de Service.



► **Salon du livre**

Le samedi 17 novembre 2018, la quatrième édition du Salon du livre ornésien «As-tu lu ?» a connu un vif succès dès l'ouverture à 10h. Durant toute la journée, petits et grands lecteurs ont rencontrés les dix auteurs/illustrateurs jeunesse et adultes présents, Anne Loyer, Sylvie De Mathuilsieux, Thanh Portal, Grégoire Vallancien, Alexandra Céléraut, Valérie Gnoni, Luke MacCallin, Alexandre Malgouverné, Alex Petrachkov et Maureen Tir. L'équipe d'animation et le stand caricatures ont grandement contribué à la réussite du salon. La veille, les enfants des écoles d'Ornex avaient pu découvrir avec émerveillement le travail de deux auteurs et deux illustrateurs venus dans les classes.

► **Les aînés ont fêté les Années folles**

Plus de cent vingt personnes se sont réunies le dimanche 9 décembre 2018 pour le repas des aînés organisé par la commune, salle René Lavergne. Cette année, le thème à l'honneur était les Années folles, la décoration et les accessoires distribués aux participants ont créé une belle ambiance «Gatsby». Le quizz de Laëtitia Douilliez, animatrice du service social de la mairie, les musiciens de l'orchestre Extérieur Nuit et la démonstration d'une quinzaine de danseuses de l'école Dance Spirit de Divonne ont rythmé le délicieux repas servi par les élus et le personnel communal.



Des colis de Noël ont par ailleurs été distribués à ceux qui ne pouvaient pas être présents à ce rendez-vous annuel toujours très attendu.

► *Requalification du centre historique : nouvelles phases*

Débutés avec la sécurisation de la traversée de la RD 1005, les travaux de requalification du centre historique de la commune, retardés par un appel d'offres infructueux, vont bientôt reprendre, suivant deux phases successives. **Premier secteur concerné, la place et la rue de l'église, la rue du Champ Colomb et la rue des Hautains de la Crotte (partie haute) seront entièrement requalifiés à partir de février 2019.** Durant les travaux, le cimetière restera accessible au public. **L'année 2019 verra également se concrétiser la dernière phase opérationnelle de ce projet d'envergure, rue de la Tour.** La Régie des Eaux Gessiennes va d'abord remettre aux normes les réseaux d'eaux usées et pluviales durant le premier semestre 2019. Suivra l'aménagement par la commune de l'ancienne parcelle des réservoirs, appelé à devenir



un jardin public dit des Hirondelles et la rénovation de la rue de la Tour suivant des prescriptions patrimoniales strictes. La municipalité, qui prie les riverains et les usagers de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée, convie la population à **une réunion publique le mardi 22 janvier à 19h, salle du presbytère.**



► *Mise aux normes et extension de la mairie*

Construit à la fin du XIX^e siècle, afin d'accueillir la mairie et l'école du village, restructuré en 1984, le bâtiment actuel de la mairie, qui comprend également le Centre de première intervention, n'est plus adapté aux nouvelles normes et aux besoins des usagers. **Les travaux de mise aux normes et de rénovation comprendront notamment une extension de 240 m² (à la place de l'ancien préfabriqué, déjà détruit).** Au programme de la rénovation, l'aména-

gement d'un ascenseur, l'agrandissement de l'accueil, le déplacement de la salle du conseil et la transformation de l'actuelle en bureaux, le réaménagement des locaux de l'actuelle caserne des pompiers, et la création d'un nouvel espace associatif de plain-pied. Le coût total des travaux s'élève à 1 556 000 €. Ils sont subventionnés à hauteur de 150 000 € par le Département de l'Ain et 60 000 € par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex.



Avant



Après

Projet d'aménagement et de développement durable : les enjeux du premier PLU intercommunal

*Désormais dévolu à la Communauté de communes du Pays de Gex,
l'aménagement urbanistique de la commune s'effectue à l'échelle du territoire.
Préalable légal à l'adoption prochaine du premier Plan local d'urbanisme
intercommunal et de l'habitat gessien (PLUiH),
le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
en fixe les principaux objectifs.*

Les ambitions du PADD

Maîtriser l'urbanisation du territoire, promouvoir le Pays de Gex au sein de la métropole genevoise, retrouver l'authenticité de l'identité gessienne, tels sont les objectifs ambitieux affichés par le tout premier Projet d'aménagement et de développement durable du Pays de Gex. Fruit d'une prise de conscience de la nécessité et de l'urgence de mieux coordonner le développement du territoire gessien, le PADD vise à une proposition équilibrée permettant tout à la fois de préserver les ressources naturelles, de répondre aux besoins en logements et en équipements, de veiller à la sauvegarde du patrimoine, de développer les transports en commun et à mobilité douce, de défendre et de maintenir l'emploi dans les commerces et les administrations.

Autant d'objectifs généraux qui trouveront bientôt, à l'échelle communale, leur traduction concrète dans un plan de zonage soucieux de préserver la qualité de vie des Ornésiens.



LES ÉLÉMENTS D'UNE PROCÉDURE

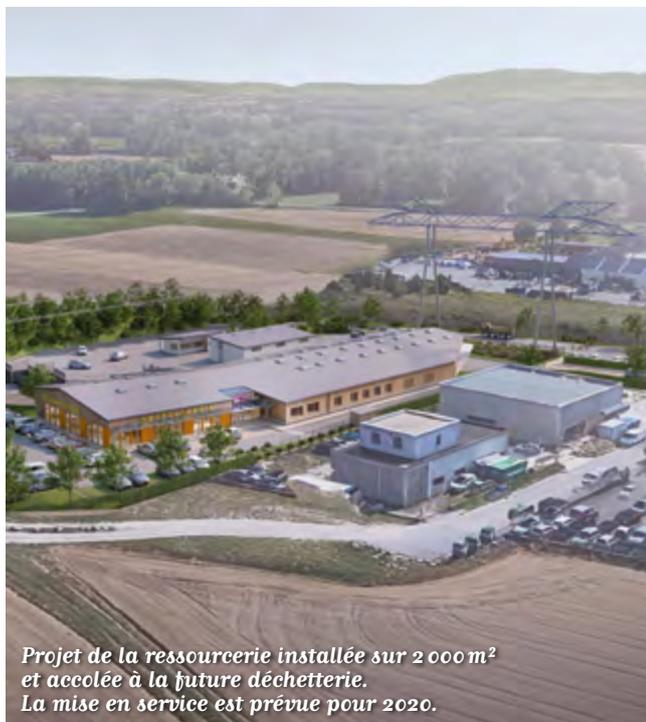
Engagé en 2016 par la CCPG, l'élaboration du PADD s'est effectuée suivant une concertation étroite entre les autorités communautaires, les représentants municipaux, en particulier ceux chargés de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, et les techniciens. Confiée à un cabinet expert indépendant, l'élaboration du document d'urbanisme s'est déroulée suivant un calendrier précis comprenant de nombreuses réunions de travail, de Comités de pilotage (COPI) techniques, parfois sectoriels (conurbation Ferney-Ornex-Prévessin). Soumis aux 27 conseils municipaux du Pays de Gex, le PADD, présenté aux édiles ornésiens le 22 octobre, a été débattu au sein du Conseil communautaire le 20 décembre 2018.

Maîtriser l'urbanisation du territoire

Premier objectif assigné par les élus gessiens au PADD, la maîtrise de l'urbanisation du territoire passe par la prise en compte de toute une série de préconisations.

UNE DENSIFICATION RÉGULÉE

Encadrée par le futur PLUiH, la construction de logements devra s'effectuer prioritairement sur les principaux pôles urbains existants. Pour garantir leurs spécificités par rapport à la conurbation ferneysienne, les communes d'Ornex et de Prévessin-Moëns se voient reconnues dans leur statut spécifique de villes vertes. En conséquence, l'urbanisation se doit de concerner prioritairement les zones non construites dites « dents creuses » et les abords immédiats des principaux axes de circulation. Le caractère résidentiel des hameaux de Maconnex et Villard-Tacon est quant à lui garanti. Encouragée par le PADD, la mixité sociale est déjà en partie une réalité dans notre commune avec l'obligation pour toute nouvelle opération immobilière d'intégrer 25 % de logements aidés.



Projet de la ressourcerie installée sur 2 000 m² et accolée à la future déchetterie. La mise en service est prévue pour 2020.

UNE OFFRE DE TRANSPORTS DIVERSIFIÉE

Désormais concentrée aux abords de la métropole genevoise, l'urbanisation future va de pair avec la mise en service de transports publics performants. Parmi les premières concernées, la commune d'Ornex verra prochainement la mise en place d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) avec la réalisation d'aménagements importants sur la RD 1005 (arrêts de bus, parcs de stationnement relais, corridors réservés). La mobilité douce n'est pas en reste avec la création prochaine d'une vélo-route reliant Gex à la cité scolaire internationale de Ferney-Voltaire.



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Afin de répondre aux besoins d'une agglomération de plus de 100 000 habitants, le PADD prévoit la création de nouveaux équipements. À Ornex est envisagée la création d'un troisième groupe scolaire, d'un collège et d'un gymnase attenant, d'une crèche et d'une ressourcerie déchetterie.

Promouvoir le Pays de Gex au sein de la métropole genevoise

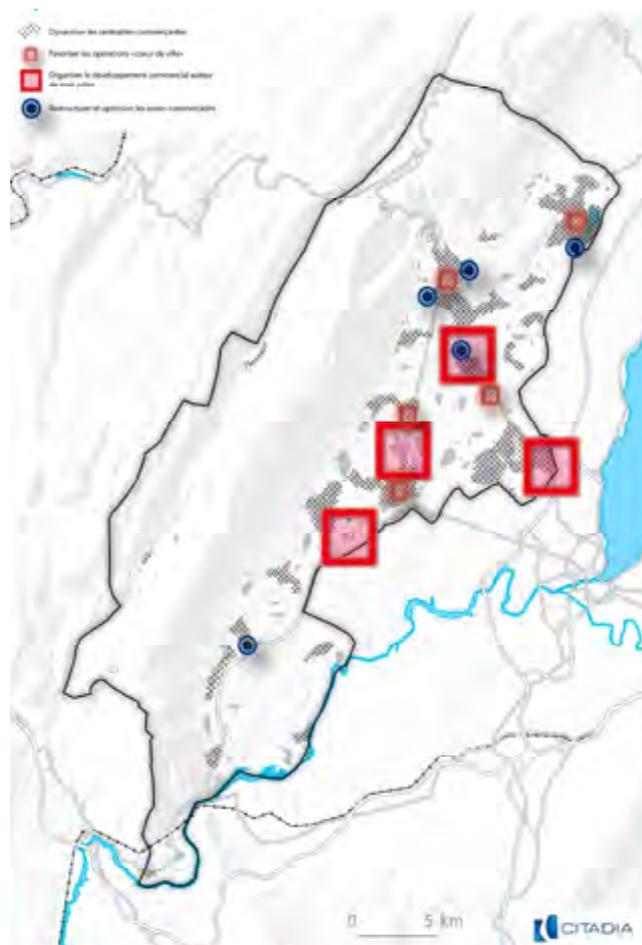
Attaché à défendre les atouts touristiques, naturels et patrimoniaux du territoire, le PADD l'est aussi à promouvoir un développement commercial mieux coordonné.

UNE COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Confronté depuis des décennies au développement anarchique de zones commerciales en dehors de ses pôles urbains, le Pays de Gex souffre d'un manque de coordination et de perspectives commerciales concertées. Désormais assumée par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, la compétence Économie permet d'envisager une restructuration et une optimisation des zones commerciales existantes. Concentrée dans les hameaux de Maconnex et Villard-Tacon, l'activité économique de la commune est principalement assurée par les enseignes établies dans les secteurs de la Maladière et des Arcades d'Ornex.

UNE REQUALIFICATION URBAINE DES ZONES D'ACTIVITÉS

Parmi les préconisations du PADD figure la requalification des zones dédiées au développement économique. Le PADD fixe ainsi les conditions d'une meilleure insertion architecturale et paysagère de ces secteurs, d'une optimisation foncière passant notamment par l'éradication des friches, enfin d'un contrôle plus strict des logements autorisés.



LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Élément essentiel à l'attractivité du territoire, le rôle de l'agriculture est conforté. La protection des biens fonciers agricoles est garantie. Le PADD entend favoriser réglementairement le maintien et l'évolution des activités agropastorales présentes sur le territoire.

Retrouver l'authenticité de l'identité gessienne

Pour restaurer une identité parfois mise à mal par l'urbanisation, le PADD accorde une importance inédite à la protection de notre cadre de vie.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Fixées par les accords de Grenelle, les conditions de protection de l'environnement sont nettement affirmées par le PADD. Des limites pérennes à l'urbanisation sont définies avec la sanctuarisation d'espaces naturels et agricoles.



Traversée d'est en ouest par un corridor écologique permettant de maintenir les connexions entre les différents réservoirs gessiens de biodiversité, la commune d'Ornex est particulièrement intéressée par ce volet du PADD. À la clef : la restauration des identités paysagères (bocage), la protection des bois, des haies, des cours d'eau et des zones humides.



UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Sensiblement dégradée par l'usage abusif de supports publicitaires inadaptés, l'image du Pays de Gex nécessite d'être restaurée. La mise en place d'un Règlement local de publicité intercommunal doit permettre d'harmoniser et de réguler les dispositifs publicitaires existants, de rechercher l'intégration et l'esthétisme des enseignes des zones d'activités et commerciales, de valoriser la qualité et l'esthétique des centres-bourgs.

LA PROTECTION DES SECTEURS PATRIMONIAUX

Mis à mal par l'urbanisation récente, la protection des secteurs patrimoniaux gessiens est l'une des priorités affirmées par le nouveau PADD qui prévoit notamment d'encadrer les nouvelles constructions et de préserver les espaces non bâtis, d'assurer la protection des éléments emblématiques du patrimoine et de mettre en valeur le petit patrimoine identitaire. À ce jour, un seul édifice, la Tour d'Ornex, bénéficie d'une protection au titre des Monuments historiques. ▀

► De la Communauté de communes à la Communauté d'agglomération

Le 17 décembre dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité de ses membres la rédaction des statuts permettant la transformation de la Communauté de communes du Pays de Gex en Communauté d'agglomération. Encouragée par l'article L.5216-1 du code général des collectivités territoriales, cette mutation, permise par l'augmentation de la population gessienne et le nombre de compétences déjà exercées au niveau intercommunal, entérine la place toujours plus importante du Pays de Gex dans l'organigramme régional et transfrontalier.

Élaborée en lien avec les services de l'État, la rédaction des nouveaux statuts intercommunaux prévoit le strict maintien du périmètre des compétences exercées par l'intercommunalité. Compétences obligatoires, le développement économique, le Plan local d'urbanisme

et de l'habitat, la politique de la ville, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, l'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets jouxtent des compétences dites optionnelles comme l'assainissement des eaux usées, l'entretien d'équipements culturels (Fort l'Écluse), l'action sociale d'intérêt communautaire mais aussi des compétences dites facultatives comme l'eau potable, le développement culturel et touristique, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, le point d'accès au droit, la gestion de la Réserve naturelle et le transport.

Fait non négligeable, cette transformation statutaire doit s'accompagner d'une hausse des dotations de l'État estimée à environ deux millions d'euros.

Les élus de la liste « Ornex demain »



► « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà »

Cette chronique trimestrielle est l'occasion de relever – avec une certaine ironie – que le bon sens finit quand même par l'emporter, y compris, en l'occurrence, au prix d'égratigner un peu l'amour-propre de la présente majorité. Le 19 novembre 2018, en effet, c'est sur sa proposition que le Conseil municipal a entériné le rétablissement de la taxe d'aménagement majorée sur certaines parties du territoire ornésien pour le financement des équipements publics dont la commune devra se doter, alors que cette même équipe, hier dans l'opposition, avait poussé des cris d'orfraie quand la même décision avait été prise en 2012 par la précédente mandature. Cette taxation différenciée, prévue par le législateur dans le but de mettre davantage à contribution les nouveaux projets à raison du surcroît de besoins en équipements qu'ils doivent générer spécifiquement, n'avait pas manqué d'être présentée alors par nos pourfendeurs de l'époque comme une insigne iniquité. La majorité actuelle avait même

fait de la suppression de cette taxation différenciée un argument de sa campagne en 2014. Or, cette mesure, ô combien facile à dénigrer à l'époque par une opposition en peine de griefs, permettait cependant d'empêcher une hausse généralisée des impôts sur la commune. On observera au demeurant que la suppression promise a toutefois été subrepticement décalée d'année en année en attendant que la mesure produise pleinement ses effets, et que ce n'est qu'en 2017 que ce taux de taxation différencié sur Maconnex a été abrogé. Entre temps, par dogmatisme, l'exécutif s'est fourvoyé dans un Partenariat Public/Privé sur l'opération Charbonnière, qui s'est traduit par un manque à gagner de plus d'un million d'euros.

Aujourd'hui, après cette expérience malheureuse, l'actuelle majorité revient à la raison et suit la politique qu'elle avait censuré naguère.

Les élus de la liste « Oui »

► **Pré Rugue: premières plantations avec les enfants**

Mercredi 28 novembre, les enfants de l'Accueil de loisirs d'Ornex se sont retrouvés sur le terrain en face du motel, le long de la voie des tattes, pour donner vie au verger du projet Pré Rugue (mares temporaires, verger conservatoire, bocage). **Aménagé au sein du corridor écologique, il doit favoriser le maintien de dizaines d'espèces animales, de variétés végétales et notamment d'arbres fruitiers du Pays de Gex comme l'api étoilé, la pomme cloche ou la poire à rissoles.** Avec la complicité du maire, des responsables du Verger Tiocan et du service technique de la commune, les enfants ont planté les premiers arbres fruitiers parmi la quarantaine prévue. Ils ont pu ensuite déguster un bon goûter sur place.



Cahier de doléances

Dans le cadre du grand débat national, la commune met à votre disposition **un cahier de doléances disponible à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.** Les administrés pourront ainsi inscrire leurs éventuelles revendications, remarques et propositions.

► **Lutte contre les chenilles processionnaires**



Les chenilles processionnaires présentes en nids sur les pins, cèdres et cyprès sont un risque sanitaire pour l'homme et les animaux domestiques. Leurs poils sont très allergènes et provoquent des démangeaisons, des problèmes oculaires ou des troubles plus graves comme des œdèmes et accidents respiratoires. Cependant, elles ne sont pas nuisibles à l'environnement, ni aux arbres qu'elles colonisent (seul un affaiblissement temporaire peut être constaté). Il ne faut donc surtout pas abattre un arbre présentant des nids de chenilles processionnaires, mais simplement installer des pièges, comme la commune l'a effectué sur quatre arbres situés dans les espaces publics.

Pour éviter la propagation des chenilles processionnaires, il est indispensable que chaque propriétaire constatant leur présence mette en place un piège.

Il existe plusieurs solutions :

- **Agir sur les papillons**: installer un piège avec des phéromones sexuelles qui vont attirer les papillons mâles dans le piège et limiter leur reproduction.
 - **Agir sur les chenilles**: installer un écopiège dans l'arbre infesté. Ce piège intercepte les chenilles lors de leur descente le long du tronc, au moment où elles cherchent à rejoindre le sol.
 - **Favoriser l'implantation des prédateurs et parasites en installant des cabanes pour les oiseaux**: la mésange, le coucou et la huppe fasciée mangent les chenilles.
- Pour plus d'informations sur les chenilles processionnaires et les moyens d'éradication : www.chenilles-processionnaires.fr.

► **Cambriolages**

Depuis quelques mois, on constate une recrudescence des cambriolages dans notre commune. Les gendarmes sont à pied d'œuvre pour lutter contre cette délinquance, mais **chacun peut contribuer, avec des habitudes simples, à diminuer le risque**: dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux,

téléphones portables), éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres), s'équiper d'une alarme...

► Retrouvez toutes les informations sur le site de la **mairie www.ornex.fr** ou sur le site de la gendarmerie nationale.

#contrelscambriolages

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

COMMENT ÇA MARCHE ?

FORMULAIRE

Télécharger et remplir le formulaire sur www.interieur.gouv.fr : rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

Se rendre dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie pour s'inscrire (jusqu'à 48h avant le départ)

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre surveillent le domicile

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvau /ministere-interieur @ministere_interieur www.interieur.gouv.fr

► **Un atelier de couture à Ornex**

Nathalie Schaub a posé sa machine à coudre à Ornex. Couturière ayant plus de vingt-cinq ans de métier à son actif, elle propose ses talents pour des retouches, de la couture sur mesure et vend ses créations de sacs et accessoires, ses matières et tissus dans son magasin fraîchement installé depuis le 25 novembre aux Arcades d'Ornex. Des cours de couture sont également accessibles aux enfants et adolescents les mercredis et aux adultes les jeudis soir et les vendredis matin. Le samedi matin est réservé aux cours particuliers sur rendez-vous, à la rencontre avec d'autres artistes et à des séances de relooking photo.

► **Atelier NS 65 - Les Arcades d'Ornex**: 65, rue des Bois - 01210 Ornex / **06 17 66 57 31**

Magasin ouvert le lundi de 14h à 18h; le mardi de 9h à 17h; les jeudi et vendredi de 9h à 18h.



► Une nouvelle salle multisport pour l'Est gessien

Une grande salle de 1 560 m² capable d'accueillir les sports de balle (handball, volleyball, badminton, basket) pour les scolaires et les associations et deux dojos de 225 m² pour les arts martiaux et l'escrime, verront le jour en 2020 à Véseggnin.

Historique

En mars 2014, une étude commanditée par le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) a démontré que le territoire des communes de Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns et Ornex avait besoin de deux salles de sport supplémentaires pour répondre aux besoins croissants du lycée et du collège international de Ferney-Voltaire et des associations sportives. La recommandation première était de réaliser une salle dédiée à l'escalade et un grand centre multisport.

Une extension du centre Henriette d'Angeville de 700 m² a donc été réalisée à Ferney-Voltaire pour répondre à la première recommandation : un mur d'escalade de niveau régional et une extension de la salle de gymnastique. Pour le centre multisport, il existait une proposition de la commune de Prévessin-Moëns datant de 2008 de mise à disposition de la halle de

tennis désaffectée de Véseggnin dans le cadre de la distribution des infrastructures du SIVOM sur tout son territoire.

Cette proposition a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2009 réalisée par un cabinet gessien. En raison de l'existence de deux piliers métalliques centraux supportant la charpente, il est apparu que la réhabilitation de ce hall ne pouvait offrir toutes les capacités sportives attendues et, lorsque le sujet a de nouveau été repris en 2015, l'idée de construire une salle de sport a peu à peu fait son chemin. La commune de Prévessin-Moëns a modifié sa proposition initiale pour mettre à disposition du SIVOM un terrain de 4 000 m² situé à Véseggnin à côté de la halle précédemment proposée. Le 28 juin 2017, la décision de construire une nouvelle salle a été prise et ratifiée pour un budget de 2,6 M€ HT.



Spécifications

La structure permettra le déroulement de rencontres de niveau régional, notamment grâce à la présence d'au moins 250 places pour les spectateurs.

Calendrier

Actuellement, les propositions des cabinets d'architecture sont étudiées et évaluées par un jury sur la base de leur qualité sportive, esthétique, fonctionnelle et financière. L'architecte retenu élaborera

le projet dont les travaux pourraient démarrer dans le courant de l'été 2019. La structure devrait ainsi être mise à disposition de tous les habitants du SIVOM vers la fin de l'année 2020.

MAIRIE

45, rue de Bėjoud - 01210 Ornex

Tél. 04 50 40 59 40

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi: 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi: 14h - 18h (fermée le mardi matin)

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS

Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

112 ACCIDENT OU AGRESSION

De tous les portables sur le territoire européen

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie: du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84
Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

*Le site internet
de la commune a fait peau neuve
depuis novembre 2018.
N'hésitez pas à le découvrir
et à vous inscrire à la newsletter
de la commune pour recevoir
toutes les actualités, les événements
et les informations communales!*

www.ornex.fr

WWW

*Que tous nos vœux de bonheur
accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles*

20/08/2018: Mohammed ABOU

29/08/2018: Maisy FOLKES

02/09/2018: Hugo ROBERT

23/10/2018: Mélanie ROQUE RAMOS

28/10/2018: Tamara CEKOVIC GOSSET

09/11/2018: Loïc MARRON

21/11/2018: Salmane BENY AHIA

Toutes nos félicitations aux mariés

06/10/2018: Erika ABRAHAMM et Hani A.R ABU TALEB

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

13/10/2018: Michel FALQUET-MAISON

12/11/2018: Micheline PUGENS, veuve BLONDEAU

04/12/2018: Sylvette PARTY

Multi-accueil

• LA FARANDOLE

1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire 04 50 56 50 87

• LES PETITS ÉLECTRONS

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 04 50 40 08 46

• LES P'TITS GALLOPINS (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

Services sociaux

• ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous 04 50 40 73 41

• CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

789, avenue de Vessy - Ornex 04 50 42 89 87
Permanences: lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• POINT D'ACCÈS AU DROIT

148, rue du Commerce - 01170 Gex 04 50 41 35 86

• CAF DE L'AIN

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Médical et paramédical sur la commune

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

D^r Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 42 41

D^r Claudie Thiry - 755, rue de Genève 04 50 40 10 40

• DENTISTES

D^r Merchad Elmi et D^r Amandine Assi Kacou

33, rue de Villard 04 50 40 40 26

• OSTÉOPATHE

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève 06 52 04 31 26

• ÉTIOPATHE

Charlène Lacroix - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 65 73

• PSYCHOLOGUES

Michelle Jourdan 06 85 14 98 29

Natalya Slobodina-Demunck 06 68 15 88 99

755, rue de Genève

• PHARMACIE DES ARCADES

D^r Sophie Delorme Duret 04 50 40 53 86

• PHARMACIE DE GARDE

3237

• INFIRMIÈRES

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève 04 50 99 95 45

Permanence sans RDV: du lundi au vendredi de 14h à 15h.

Collecte des déchets sur la commune

- **Lundi matin**: ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.
- **Mardi matin**: ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly**: 04 50 42 09 41

• **Versonnex**: 04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février):

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h;

le samedi de 8h30 à 17h; le dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants**: 04 50 20 65 86

• **Collecte**: AGCR - St-Genis-Pouilly: 04 50 28 20 50

Croix-Rouge-Prévessin-Moëns: 04 50 42 40 35

Emmaüs - Annemasse: 04 50 39 34 96

★ 5^e édition du Salon du livre «As-tu lu ? »

**SAMEDI 6 AVRIL, DE 10H À 18H,
SALLE RENÉ LAVERGNE**

Cette année, le Salon du livre «As-tu-lu?» aura lieu le samedi 6 avril 2019! En famille, partez à la rencontre des auteurs et illustrateurs des collections *Contes du Yoga*, *Ben super-héros*, *Cendrillon*, *Les Histoires de la récré*; découvrez les différents univers du livre avec la librairie du Centre de Ferney-Voltaire et la librairie les Arts Frontières. Au programme, concours de dessins, atelier caricatures, animations et surtout dédicaces illustrées avec vos personnages préférés! Avec la participation annoncée de Lili la Baleine, Éric Chevreau, Marie Tanneux, Élodie Balandras, Roland Fuentes, Maria Angelle, Mouss, Alexandra Célérault, et plusieurs auteurs de bandes dessinées.



► **Entrée libre, buvette et petite restauration sur place.**

► **Exposition Meccano**
**Samedi 9 mars, de 10h à 18h,
salle René Lavergne**

Troisième édition de l'exposition Meccano, avec la participation d'une dizaine de constructeurs du Club des amis du Meccano et la présentation de modèles des élèves des écoles d'Ornex. Buvette par l'Amicale des pompiers d'Ornex. Rens. : Marc Jutin, c.m.jutin@wanadoo.fr

► **Soirée dansante**
**Samedi 16 mars, 20h,
salle René Lavergne**

Soirée dansante déguisée (années 80-90), organisée par le Sou de l'école des Bois. Rens. : souesbois@gmail.com



► **Vide-greniers**
**Dimanche 7 avril,
de 9h à 17h,
cour de l'école des Bois**

Le Sou de l'école des Bois organise son traditionnel vide-greniers qui rassemble chaque année une trentaine d'exposants. Rens. : souesbois@gmail.com

► **Carnaval**
de l'école des Bois
Vendredi 12 avril, 14h

Le défilé costumé, la mise à feu de Monsieur Hiver et le goûter pour les enfants sont au programme de cette journée festive.

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :
Isabelle GOUDET, Evelyne HUSSELSTEIN.

Crédits photographiques :
Jean-Jacques BAUSWEIN, Lou JACQUEMET,
Adela Architecte, Ciera.

Responsables de publication :

- **Directeur :** Jean-François OBEZ, Maire et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.
- **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint et Mélissa GAY, chargée de communication.

